



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 29 décembre 2023

## EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE PERPÉTUELLE DE LA BCP D'UN MONTANT DE 300.000.000 DH

La BCP a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 300 millions (300.000.000) de Dirhams dont la souscription a eu lieu du 25 au 27 décembre 2023.

Cet emprunt a été sursouscrit plus de 4,6 fois auprès de d'investisseurs qualifiés (OPCVM, compagnies d'assurances et organisme de retraite et de prévoyance). Ce succès témoigne de la confiance des investisseurs dans le groupe BCP.

La BCP remercie tous les investisseurs ayant souscrit à cette émission obligataire subordonnée perpétuelle.

Conformément au prospectus visé par l'AMMC en date du 18 Décembre 2023 sous la référence n° VI/EM/040/2023, les principales caractéristiques de l'émission obligataire subordonnée perpétuelle se présentent comme suit :

	Tranche A révisable annuellement	Tranche B révisable tous les 5 ans
Plafond de tranche	300 000 000 MAD	
Nombre de titres maximum	3 000 obligations subordonnées perpétuelles	
Valeur nominale	100 000 MAD	
Maturité	Perpétuelle	
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 15 décembre 2023, soit 3,07%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 200 et 210 points de base, soit compris entre 5,07% et 5,17%.	Révisable chaque 5 ans, en référence au taux souverain de maturité 5 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 15 décembre 2023, soit 3,56%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 220 et 230 points de base, soit compris entre 5,76% et 5,86%.
Prime de risque	200 et 210 pbs	220 et 230 pbs
Négociabilité des titres	De gré à gré ( <i>Hors bourse</i> )	
Garantie de remboursement	<i>Aucune</i>	
Mode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable annuellement) puis B (à taux révisable tous les 5 ans)	
Période de souscription	Du 25 décembre au 27 décembre inclus	

### Caractéristiques des titres alloués aux souscripteurs

Tranche A (*)	
Nombre de titres alloués	3 000 obligations
Montant alloué	300 000 000 MAD
Spread retenu	200 pbs
Taux d'intérêt pour la première année	5,07%

(\*) Les titres ont été alloués uniquement à la Tranche A

### Allocation par qualité de souscripteurs

En MDH	Montant demandé		Montant alloué		Taux de souscription
	Tranche A	Tranche B	Tranche A	Tranche B	
OPCVM	1 194 000 000	150 000 000	300 000 000	-	4,48x
Sociétés d'assurances, Organisme de retraite et de prévoyance	-	50 000 000	-	-	NA
<b>Total</b>	<b>1 194 000 000</b>	<b>200 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>-</b>	<b>4,64x</b>

### Conseiller financier, organismes placeur et domiciliataire

<p><b>Conseiller financier et Coordinateur Global</b></p> 	<p><b>Organisme chargé du placement</b></p> 	<p><b>Organisme domiciliataire assurant le service financier de l'émetteur</b></p> 
---	---	--

**À PROPOS DU GROUPE BCP :** Le groupe BCP est l'une des premières institutions bancaires du Maroc. Il tire sa force de ses valeurs de solidarité et de son organisation unique au Maroc. Il est composé de 8 Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe, de forme société anonyme cotée en Bourse, de filiales spécialisées, de fondations et de banques et représentations à l'étranger. Le groupe BCP est présent dans 32 pays dans le monde. Il est, au Maroc, le premier collecteur de l'épargne et un acteur majeur du financement de l'économie.